

Bordeaux, le 25 novembre 2009

## **Fraude aux prestations sociales**

Une efficace collaboration entre la Caf de la Gironde et la Gendarmerie nationale permet de mettre fin à une importante escroquerie

A la suite d'opérations de contrôle interne, la caisse d'Allocations familiales de la Gironde dépose plainte le 17 juin 2009 pour des dossiers frauduleux (fausses identités et adresses) de 18 prétendus bailleurs en vue d'obtenir des prestations d'allocation logement.

Grâce à l'excellente collaboration avec la Section de recherches de gendarmerie de Bordeaux, 44 autres dossiers frauduleux sont identifiés en Gironde au profit de bailleurs fictifs. En lien avec la Caisse nationale des allocations familiales, plus de 100 dossiers similaires ont été identifiés dans les Caf de Paris, de Seine Saint-Denis, de la Vienne, de la Haute Vienne, de la Dordogne, des Bouches-du-Rhône, de la Moselle et de la Drôme selon le même mode opératoire, pour un préjudice qui pourrait atteindre 200.000 €

Le 23 juillet 2009 une commission rogatoire générale d'un juge d'instruction du tribunal de grande instance de Bordeaux est confiée à la région de gendarmerie Aquitaine avec co-saisine du GIR Aquitaine, visant les délits d'escroquerie, de faux administratifs, d'usage de faux, de tentative d'escroquerie, de recels de vol et d'escroquerie.

Le 17 novembre à 6 heures, une opération de police judiciaire est déclenchée sur les régions bordelaise et parisienne, permettant quatre interpellations, menant à la présentation de deux mis en cause principaux sur Bordeaux et Paris, en cours de présentation devant le magistrat instructeur.

La Caisse nationale des allocations familiales appuie les démarches de lutte contre la fraude et se félicite de la coopération entre la Caf de la Gironde, la Gendarmerie nationale et le réseau des Caf.

### **La lutte contre les fraudes une préoccupation majeure**

**Face à la fraude, les Caf se mobilisent pour à la fois dissuader les pratiques frauduleuses et poursuivre les fraudeurs.**

**Lutter contre les fraudes, c'est garantir l'égalité et l'équité de traitement des usagers pour préserver la pérennité de notre système de protection sociale basé sur la solidarité nationale.**

### **Contacts presse**

*Caf de la Gironde – Estelle Gallinad / David Zéregbé 05 56 11 76 19 / 75 05*

*Caisse nationale des allocations familiales – Guillaume Peyroles 01 45 65 54 05*

